

Publié le 23 octobre 2020

Les Epl, partenaires de la relance et acteurs des nouveaux mandats locaux

Confrontées, comme l'ensemble des entreprises françaises, à la gestion de la crise de la Covid-19, les Epl ont su la traverser en proposant des solutions innovantes. Puisant dans leur ADN, elles ont su allier le service de l'intérêt général à des solutions solidaires et adaptées.



A l'heure où sonne la relance de l'économie et des territoires, les Epl disposent de tous les atouts pour en occuper l'avant-scène. Comment peuvent-elles aider leurs collectivités à relever ce défi à la fois économique et social ? Quels sont les atouts de la gamme pour accompagner le mouvement de réindustrialisation et faciliter l'intervention des collectivités dans des domaines d'action émergents (santé, sénior, transition écologique) ? Ces sujets seront au cœur du mandat municipal qui s'ouvre.

Une séance entière a été consacrée à ce thème au congrès des Epl, en présence de Christophe Béchu, maire d'Angers, Christian Gillet, président du Conseil départemental de Maine-et-Loire, Jean-Marie Sermier, député du Jura et Sandrine Charnoz, adjointe à la mairie de Paris en charge des Sem et des Spl, et Stéphane Roudaut, Vice-Président de Brest Métropole.

Jean-Marie Sermier, Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, a rappelé combien les Epl, alors même que beaucoup d'entre-elles étaient, et pour certaines très durement, impactées par la crise, **ont su aux côtés des collectivités locales répondre présent pour faire face dans l'urgence à crise**, prenant même parfois des initiatives de solidarité bien loin de leur mission première. La Fédération des Epl a elle aussi joué son rôle politique en ces temps difficiles en veillant particulièrement à l'éligibilité des Epl aux différents dispositifs d'aide. Les Epl seront les opérateurs naturels du plan de relance qui relève de domaines qu'elles ont déjà investis, mais c'est aussi vrai de la réindustrialisation de nos territoires. En effet **plusieurs Epl ont déjà montré la voie en aménageant pour des industries, notamment équipementiers automobiles ou aéronautiques, de nouvelles usines plus grandes, plus modernes**, afin de permettre à ces entreprises de demeurer ancrées sur les territoires tout en restant compétitives face à cette vive concurrence planétaire. Et si elle défendent ainsi des industries historiques, les Epl se montrent également offensives en développant sur les territoires de nouvelles filières de production dans des industries émergentes. Cet élan sera porté par les nouveaux mandats qui débutent, et qui devront combiner ces nouveaux projets ambitieux avec une gouvernance plus transparente encore et plus maîtrisée encore par les élus, mais aussi toujours plus agile et plus efficace, conformément aux recommandations du Livre Blanc.

Christophe Béchu relève qu'à Angers, les nombreuses Epl ont évidemment été impactées de manière diverse en fonction de leurs activités, citant l'exemple de la gestion des parkings par Alter Service qui a perdu un million d'euros de recettes. Toutefois, leur bonne assise financière devrait leur permettre de passer le cap et le maire d'Angers remercie vivement la Fédération de contribuer à maintenir l'activité économique en tenant coûte que coûte son congrès comme prévu.

Les effets sur les Epl parisiennes

Sandrine Charnoz, adjointe à la maire de Paris chargée du suivi des Epl, évalue quant à elle à 38 % les pertes globales pour les Epl parisiennes, avec évidemment d'immenses disparités en fonction de leur secteur d'activité, celles opérant dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs étant évidemment comme partout les plus impactées. Certaines se sont distinguées par des initiatives solidaires comme la Spl du Carreau du temple, qui privées de ses habituelles manifestations culturelles, a mis ses espaces à profit pour distribuer jusqu'à 800 paniers repas quotidiens auprès des plus précaires.

Christian Gillet confirme la solidité des Epl du Maine-et-Loire puisque son département n'aura pas à venir en aide aux cinq Epl dont il est actionnaire, celles-ci disposant pour l'heure de suffisamment de fonds propres. C'est aussi le cas des Epl brestoises pour lesquelles **Stéphane Roudaut** note avec satisfaction qu'elle n'ont encore ni eu à faire appel au prêt garanti par l'Etat, ni

à appeler à l'aide la Métropole de Brest.

C'est cette bonne santé globale des Epl qui leur permettra d'être sans aucun doute aux côtés des élus les meilleurs outils de la relance au cœur des territoires.

Par François-Xavier BICHAT